

INTERVENTION DE PHILIP CORDERY

OUVERTURE DU

POLICY FORUM

LE 7 JUILLET 2016 - A PARIS

Monsieur le Ministre d'Etat, cher Michel,

Mesdames, Messieurs,

C'est en tant que député des Français de l'étranger d'une circonscription frontalière avec la France, et président du groupe d'études « zones et travailleurs frontaliers », que je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'Assemblée nationale pour cette journée d'échanges sur le thème des frontières.

Notre groupe d'études, pour celles et ceux qui ne le connaissent pas, rassemble plus de 50 députés, membres des différents groupes politiques et élus sur des circonscriptions frontalières.

Nous avons comme objectif d'étudier les problèmes spécifiques qui se posent aux frontières de la France afin d'apporter, lorsque cela est possible, des solutions législatives. C'est ainsi que nous faisons en sorte, pour chaque nouvelle loi étudiée au Parlement, de regarder attentivement si un volet transfrontalier existe et s'il convient de l'amender ou le compléter.

A cet égard, je tiens à remercier et à saluer chaleureusement la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) et son président, Michel Delebarre, avec qui je partage tout d'abord une frontière, mais aussi et surtout un engagement européen et transfrontalier commun, son Directeur général, Jean Peyrony, et son équipe qui réalisent au quotidien un formidable travail sur lequel notre groupe d'études s'appuie très régulièrement.

Je voudrais également saluer l'Université Grenoble-Alpes, et tout particulièrement Madame Amilhat-Szary, ainsi que le réseau BIG pour l'organisation de cette journée qui promet d'être enrichissante. Je veux enfin saluer l'ensemble des intervenants qui se succéderont lors des différentes tables rondes.

Les frontières sont donc un champ d'étude que nous connaissons bien et que nous pratiquons chaque jour dans nos territoires. Ma circonscription, le Benelux, comprend ainsi 693 kilomètres de frontières avec la France.

La coopération transfrontalière est donc une réalité quotidienne pour des millions de citoyens. Ils travaillent dans le pays voisin, s'y soignent, y vont à la plage ou au centre de loisirs, y font leurs courses. Bref, ils passent la frontière tous les jours. Et pourtant, malgré des progrès dus à la libre circulation, il reste bien des obstacles car, si le monde économique, citoyen et touristique a oublié les frontières, elles sont encore bien ancrées dans les administrations centrales. Notre objectif, votre objectif, est de les faire tomber.

Et pourtant, si nous œuvrons au quotidien pour faire tomber les barrières dans les bassins de vie transfrontaliers, si nous tenons à ériger la libre circulation comme un principe intangible et incompressible de la construction européenne, l'actualité nous rappelle avec force et acuité que l'abolition de certaines frontières nécessite d'en renforcer d'autres.

Schengen est un formidable espace de libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne. Cependant, depuis plusieurs années mis à l'épreuve, dans sa capacité même à maîtriser à la fois l'afflux de migrants et la lutte contre le terrorisme. La réponse à ces deux phénomènes, même si ils sont distincts, est impérative.

Je crois profondément que le système Schengen est la solution, et non le problème. Il permet aux Etats membres d'agir ensemble, par la mise en commun et le partage de moyens humains et matériels. Il a un rôle clé dans

la gestion de la crise migratoire tout en étant le garant de la préservation d'une liberté essentielle, celle de libre circulation au sein de l'Union européenne.

Mais il ne peut fonctionner efficacement qu'avec une confiance forte : confiance entre les Etats et confiance entre les peuples. Faute de quoi nous aurons une montée toujours plus forte des populismes. Et cette confiance passe notamment par un contrôle efficace des frontières extérieures et par l'intégration plus poussée d'un certain nombre de politiques, que ce soit en matière d'asile, de migration, de police, de justice ou de renseignement. Il s'agit donc de parachever le système Schengen plutôt que le remettre en cause.

Contrôler efficacement les frontières extérieures ne veut pas pour autant dire ériger des murs et des barbelés. Si l'imagination n'a hélas pas de limite dans l'histoire lorsqu'il s'agit d'ériger des murs, on pense à la frontière israélo-palestinienne, à celle entre les Etats-Unis et le Mexique, à l'enclave de Ceuta ou à la séparation berlinoise du temps de la guerre froide. Contrôler des frontières peut se faire de manière civilisée.

Un contrôle efficace doit être accompagné de politiques limpides de coopération et de partenariats afin que les flux soient organisés. Oui, l'ouverture, la générosité dans l'accueil, le dépassement des frontières nécessitent des règles communes claires.

C'est tout l'enjeu de l'avenir de l'Union européenne. C'est tout l'enjeu de la coopération transfrontalière. C'est tout l'enjeu de vos études et de vos réflexions aujourd'hui.

Il me reste à vous souhaiter une très bonne journée dans nos locaux et je cède tout de suite la parole au président de la MOT, Michel Delebarre.